

# YONNE COMPOSTELLE

## Confraternité des pèlerins de St Jacques en Bourgogne du Nord

Dimanche 10 décembre 2023  
Marche libre au départ de Chemilly sur Serein

Boucles de 13,5 km et 10 km ouvertes à tous  
Départ 9h00 parking en face de la Mairie de Chemilly

Visite de l'Église vers 12h30 avec Patrice Wahlen  
Pour ceux qui le souhaitent repas tiré du sac

Ce programme est soumis aux règles sanitaires en vigueur au 16/04/2023  
et peut donc être modifié ou annulé en fonction de leur évolution

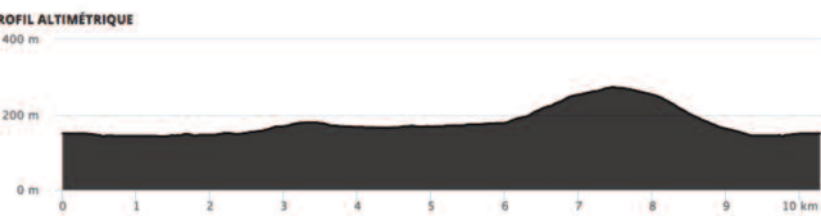
*Covoiturage possible au départ d'Auxerre  
RV à 8h15 Maison des Randonneurs, 5 rue Germain Bénard*

[www.yonne-compostelle.fr](http://www.yonne-compostelle.fr)



(INFORMATIONS DE SAISIE)  
Données estimatives [ ? ]

- 13.7km
- ↑ 272m    ↙ 318m
- ↓ 142m    ↘ -318m



(INFORMATIONS DE SAISIE)  
Données estimatives [?]

- 10.4km
- ↑ 272m    ↘ 168m
- ↓ 142m    ↗ -168m

### **Descriptif 13.5 km :**

Départ de la Mairie de Chemilly sur Serein en direction de Poilly sur Serein, prendre la 1ère rue à gauche, Rue du Pont, passer le pont du Serein et le chemin à gauche, après un rû, prendre le chemin de gauche à travers champs. Après 800m tourner à droite entre les cultures. Arriver à un chemin, prendre à gauche jusqu'à la route que l'on suivra à droite sur 800m, laisser 2 chemins à gauche jusqu'à une haie. Prendre le chemin montant à gauche sur 1.5 km en laissant les chemins droite et gauche jusqu'à un carrefour de chemins en haut de la côte.

Au carrefour, prendre le chemin de droite qui descend, en bas du chemin prendre à droite en longeant le bois jusqu'à un carrefour de chemin prendre à gauche le chemin qui monte à travers les vignes. On aperçoit Bêru, continuer toujours tout droit, le chemin descend, traverser une route et tourner à droite après des balles de paille. Le chemin continue sur 200m tourne à gauche et à droite et encore 100m tourne à gauche pour arriver à un chemin que l'on prend à gauche en direction du village. À l'entrée du village prendre à droite entre des hangars métalliques jusqu'à une route que l'on traverse pour emprunter le Chemin des Ardillières à droite. Traverser une route et prendre le chemin de droite en direction de la forêt. Laisser un chemin à droite, puis à gauche, le chemin descend en forêt. Traverser la route, le chemin monte en forêt, aller toujours tout droit sans tenir compte des chemins droite et gauche. Arriver vers des vignes, continuer entre bois et vignes jusqu'à un carrefour de 4 chemins point le plus haut de la randonnée.

Prendre à droite sur 1.5 km à travers les vignes en descente, prendre à droite jusqu'à la route que l'on prend à gauche. Passer le Pont du Serein et retour à la Mairie de Chemilly.

### **Descriptif 10km :**

Départ de la Mairie de Chemilly sur Serein en direction de Poilly sur Serein, prendre la 1ère rue à gauche, Rue du Pont, passer le pont du Serein et le chemin à gauche, après un rû, prendre le chemin de gauche à travers champs. Après 800m tourner à droite entre les cultures. Arriver à un chemin, prendre à gauche jusqu'à la route que l'on suivra à droite sur 2.7km, laisser 3 chemins à gauche. Continuer la route, laisser une 1ère route à droite et une 2ème à gauche, prendre à droite le chemin qui monte en forêt, aller toujours tout droit sans tenir compte des chemins droite et gauche. Arriver vers des vignes, continuer entre bois et vignes jusqu'à un carrefour de 4 chemins point le plus haut de la randonnée.

Prendre à droite sur 1.5 km à travers les vignes en descente, prendre à droite jusqu'à la route que l'on prend à gauche. Passer le Pont du Serein et retour à la Mairie de Chemilly.